

CHAPITRE 13 : Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

Exercice d'entraînement

1) Schémas de synthèse.

Schéma n°1. Complétez le schéma avec les termes : l'assistance ; fiscalité (impôts) ; l'assurance ; assurer une protection minimale contre la pauvreté (RSA, allocation logement) ; Protéger contre les risques liés à l'activité (chômage, retraite, maternité, maladie, etc.).

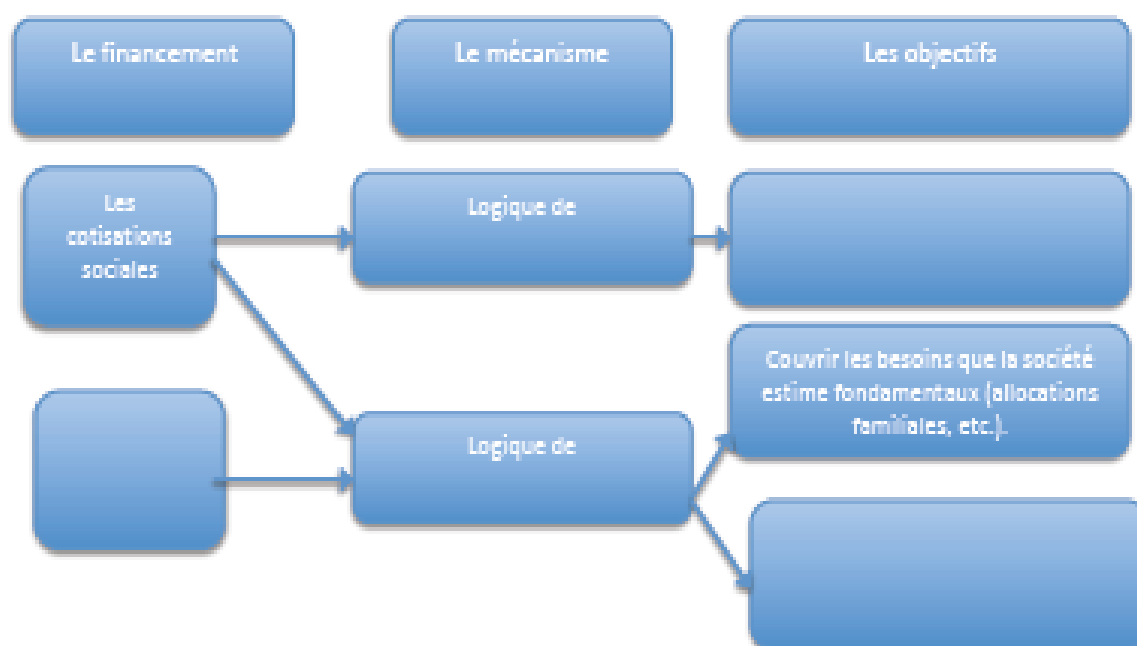
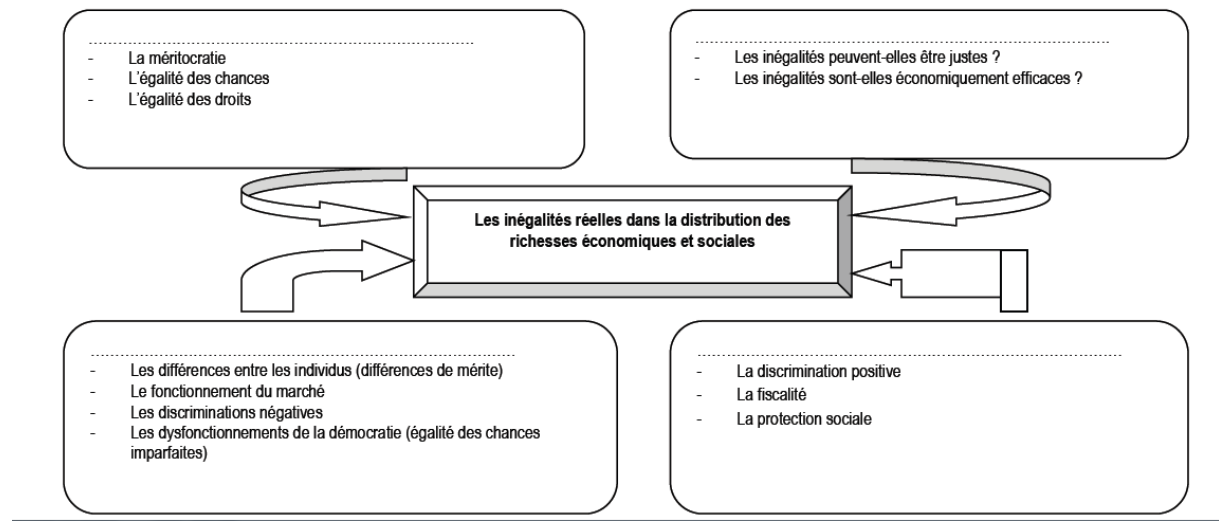


Schéma n°2. Complétez le schéma de synthèse avec les termes suivants : les conceptions de la justice sociale, l'idéal démocratique, les instruments de la réduction des inégalités, les facteurs d'inégalités.



Texte à trou

Attention parfois il faut trouver les concepts

Conclusion. Vous complèterez le texte en utilisant les mots suivants : égalité des droits, égalité des chances, égalité des conditions, justice sociale, inégalité des situations, méritocratie, état social, atteindre.

Selon la conception de la, on préférera réaliser plutôt l'égalité des droits, l'....., l'égalité des situations. Dans les sociétés démocratiques, l'..... règne. Les citoyens sont égaux en droits et peuvent changer de position sociale. Pour Alexis de Tocqueville, la démocratie n'est pas seulement un régime politique, mais un « état social » qui suppose trois processus égalitaires : l'.....,et l'égalité « dans les relations sociales ». L'.....est un objectif mais la dimension de l'égalité souhaitée peut-être différente selon la conception de la.....retenue par la société. L'État « peut fonder son action sur des conceptions différentes de l'égalité ».¹

Dans les sociétés démocratiques, les inégalités de situations (revenus, patrimoine, positions sociales) conduisent les individus égaux en droits mais dotés de ressources inégales à la naissance à entrer en compétition pour accéder à des places inégales. L'.....permet de dépasser le conflit entre

.....et inégalités des situations. Elle permet aux individus de se placer sur une même ligne de départ avec des chances similaires. Vouloir promouvoirc'est privilégier l'égalité devant la loi (position de F Hayek). Le respect des lois constitue la condition de fonctionnement de la société. L'.....incarne l'ouverture et l'accès de toutes les positions sociales à tous les individus quelque soit leur origine sociale. Seul le mérite doit fonder l'accès des individus aux différentes positions sociales. La mobilité sociale doit être aussi grande que possible. L'....., elle vise des situations identiques (égalitarisme mais qui n'est pas retenu comme objectif général pour la société). On met souvent en avant la réduction des inégalités car les inégalités constatées sont jugées excessives et non pourl'égalité totale. Laest un principe de répartition des positions et des ressources, qui consiste à rétribuer les individus en fonction de leurs talents et de leurs efforts. Pour être effective, la..... suppose que l'égalité des chances soit réalisée. Dans le cadre de la , les inégalités dans les positions d'arrivée et notamment de revenu sont justes, puisqu'elles proviennent de l'usage que chacun a fait de ses talents. Par contre, il faut corriger, les inégalités au départ de la compétition, qui elles sont injustes : bourses, effectifs réduits et encadrements supplémentaires pour les enfants issus de milieux défavorisés sont des mesures qui doivent permettre de réparer les injustices au départ de la compétition.

Vous complèterez le texte en utilisant les mots suivants : équité, liberté, inégalités, justice sociale, règles, défavorisés, justes, égalité.

Le débat sur le meilleur moyen de réaliser la.....a été renouvelé par les travaux de John Rawls. La justice conçue par Rawls est une justice procédurale. Il faut définir une procédure permettant d'élaborer des au sein desquelles les individus ayant des conceptions différentes peuvent vivre ensemble et assurer la cohésion sociale. Il énonce deux principes de justice afin de répartir les droits fondamentaux et les avantages tirés de la coopération sociale. Ils sont au nombre de deux mais le deuxième se décompose en deux parties.

Le premier principe est le principe de liberté ou d'égalité de libertés.

« Chaque personne a droit à un ensemble de.....de bases égales compatible avec le même ensemble de libertés égales pour les autres ».

Les libertés de base sont : libertés civiles, droit de vote, liberté de conscience...

En aucun cas la violation de ces.....ne peut être justifiée au nom de la défense d'une plus grande socioéconomique. Rawls donne une priorité lexicographique au premier principe d'égalité sur le second.

Le second principe d'égalité se décompose en deux parties.

Le principe de différence : Les.....socioéconomiques ne sont justifiées que si elles contribuent à améliorer le sort des plus.....(justification des politiques de redistribution).

Le principe de juste.....des chances : dans les sociétés démocratiques, il existe des positions sociales différentes et hiérarchisées mais ces différentes positions doivent être accessibles à tous dans des conditions d'égalité équitables des chances.

De ces principes découle la conception de justice comme..... : l'égalité des libertés et des chances doit être garantie mais certaines.....seront considérées comme....., dès lors qu'elles sont à l'avantage des plus démunis. « Une inégalité juste » peut être équitable. **L'égalité garantie ne porte pas sur les réalisations des individus mais sur les moyens dont chacun dispose d'atteindre un certain niveau de bien-être.**

L'.....consiste à traiter inégalement des individus inégaux afin d'assurer une exigence d'..... jugée essentielle, quitte à remettre en cause une autre dimension de l'..... « Elle renvoie au sentiment de ce qui est juste ou injuste ». Ainsi, une répartition équitable des richesses n'est pas forcément une répartition égale. Il convient, pour établir cette répartition équitable, de prendre en compte un critère de justice (récompenser l'effort, assurer la satisfaction des besoins). L'.....passe donc par la mise en place d'inégalités correctrices : la redistribution répond par exemple à un principe d'....., puisque les prélèvements qui l'assurent pèsent davantage sur les hauts revenus et bénéficient a contrario davantage aux plus modestes. Les bourses ou les internats d'excellence constituent aussi des traitements préférentiels visant à assurer l'égalité des chances, et répondent au principe d'.....